OCTOBRE 2016

N°4

INFO SPAQuE

C'était il y a 25 ans, un quart de siècle !

En 1991, le Gouvernement wallon se trouvait confronté à un problème sanitaire et environnemental de taille à Villers-la-Ville dans le Brabant wallon. La décharge de Mellery : un million de mètres cubes de déchets d'origines diverses et tous plus polluants les uns que les autres avaient été déversés, sans techniques de confinement adéquates, dans cette ancienne sablière ! La réhabilitation de cette décharge sera le début de la grande aventure de SPAQuE.

En 2001, année du 10ème anniversaire, SPAQuE entame ses premiers chantiers de dépollution de friches industrielles. Cinq réhabilitations sont lancées : Tudor à Grez-Doiceau, Bois Saint-Jean à Ougrée, Carcoke à Tertre, Terres Rouges à Engis et Tripneu à Oupeye. C'est le début d'une longue série de chantiers qui verra le drapeau SPAQuE flotter aux quatre coins de la Wallonie.

Entretemps, et sans être exhaustif, nous aurons élaboré le plan des Centres d'enfouissement techniques (CET) puis, plus tard, procédé à l'éradication des dépôts clandestins de pneus usagés. 2,5 millions de pneus seront évacués à cette occasion. SPAQuE rédigera, par ailleurs, les cahiers de bonnes pratiques qui serviront de base à la rédaction du Code wallon des bonnes pratiques. Et nous réaliserons également les études Légumap, Pollusol 1 et Pollusol 2.

En chiffres, on retiendra que SPAQuE a assaini, depuis 2001 donc, 54 friches soit 828 ha. 24 de ces friches (602 ha) ont été réaffectées et 27 (205 ha) connaissent un projet de réaffectation. Nous avons, par ailleurs, réhabilité 17 décharges et nous sommes intervenus 14 fois en urgence, sur des pollutions, à la demande du Gouvernement wallon.

Un bilan qui illustre notre rôle d'acteur majeur de l'assainissement des sols pollués en Wallonie !

La comm'

La décharge de Mellery en 1994

La décharge de Mellery en 2016

Créer rapidement et partout des petites parcelles de forêt sauvage (II)

La méthode Miyawaki, évoquée dans notre précédent numéro, consiste à recréer en un temps record une forêt sauvage comme nous pourrions l'observer dans la nature. Sans intervention de l'homme, il faudrait attendre plusieurs centaines d'années pour que les cycles de végétation reconstituent une forêt mature et diversifiée à partir d'une prairie à l'abandon. Les étapes de la méthode Miyawaki, qui permet d'accélérer ces cycles, sont les suivantes :

1) Identifier correctement les espèces indigènes locales en fonction de la nature du sol et des milieux naturels que l'on retrouve localement. Chez nous, la Région wallonne a développé la classification des groupes écologiques et la nomenclature WalEUNIS qui caractérisent les milieux naturels en Wallonie. Le même principe existe pour d'autres régions en Europe.

2) Choisir les espèces afin de créer une forêt naturelle à plusieurs étages.

Par exemple nous planterons le chêne pédonculé qui occupera à terme la strate supérieure de la forêt, le charme pour le milieu et le noisetier dans le sous-bois.

Il faut enfin respecter les différents groupements de la forêt, à savoir les espèces majeures présentent en nombre, les espèces secondaires moins fréquentes et les espèces mineures que nous ne retrouvons que rarement (le néflier par exemple).

© Afforestt

3) Utiliser des plants de 3 à 50 cm, jeunes (entre 3 et 6 mois de croissance) et en motte car ils présentent une bien meilleure capacité à entamer leur croissance dès qu'ils sont plantés.

4) Les conditions du sol doivent être optimales. Le sol est retourné jusqu'à une profondeur de 60 cm en le mélangeant avec des matériaux naturels comme des copeaux de bois recyclés, du fumier et des restes agricoles ou de jardinage.

5) les plants sélectionnés sont finalement mis en terre en respectant le principe de forêt naturelle : la plantation se fait de façon aléatoire en comptant 3 à 4 plants par mètre carré.

6) La terre est ensuite recouverte d'un paillage pour protéger les plants et le sol. Les mécanismes naturels du sol doivent rapidement fonctionner.

© Afforestt

7) Un entretien limité est nécessaires les 2 ou 3 premières années. A partir de la 3ème année, les arbres auront atteint 2 à 4 mètres de hauteur. La forêt est alors autonome et ne nécessite plus d'entretien.

Un des avantages de la méthode est qu'elle peut se réaliser sur de petites surfaces, 100 m² suffisent pour créer une forêt.

Elle permet d'obtenir des résultats rapides, en 3 ans seulement, les arbres dépasseront la taille humaine améliorant esthétiquement le paysage et constituant une zone de stockage du carbone.

La phase de plantation est rapide et l'entretien relativement minime n'est nécessaire que durant les 3 premières années (débroussaillage).

La mortalité des plants est faible (environ 10 %).

La complexité de la méthode réside dans le choix des espèces et dans la bonne préparation du terrain.

Dans les prochaines semaines, N. de Brabandère réalisera la première « forêt Miyawaki » près du village d'Ormeignies, dans la province du Hainaut en Belgique.

Cette méthode a été utilisée 2 fois en Europe : en Sardaigne et, dernièrement, dans un parc près d'Amsterdam.

« *Mon souhait est de la diffuser le plus largement possible de façon à recréer partout et rapidement des parcelles de forêt sauvage. La forêt est un habitat clé pour accueillir la biodiversité. Nous réussirons de cette manière à faire revenir la nature dans notre quotidien. Nous profiterons tous les jours d'un environnement plus agréable et bon pour la santé.* »

Avec l'aimable autorisation de Nicolas de Brabandère

Biologiste et guide nature CNB

nicolasdebrabandere@gmail.com

© Afforestt

Les miels wallons sont-ils contaminés aux métaux ?

Le Centre apicole de recherche et d'information (CARI) a mené conjointement avec l'Institut de santé public (ISP) une étude d'évaluation de la présence de métaux dans les miels wallons.

Pour définir la zone d'échantillonnage, le laboratoire a utilisé le rapport Pollusol 2 de SPAQuE, et particulièrement, les cartes définissant les zones potentiellement touchées par la pollution atmosphérique de proximité.

C'est dans ce cadre que le miel de notre collègue Alexandre, apiculteur depuis 5 ans, a été analysé.

En 2015, son miel de printemps, dont les critères organoleptiques sont évalués par le laboratoire du Cari chaque année, a été soumis aux tests complémentaires de recherche de métaux.

« *Ouf !* » se sont dit Alexandre et les apiculteurs ayant participé à cette étude : aucun échantillon ne présente de trace d'arsenic, de cadmium ou de plomb. Si du nickel, du cuivre et du zinc sont présents, leurs taux (cuivre et zinc) sont adaptés aux besoins journaliers. Les taux de nickel, peu élevés, s'expliquent probablement par une contamination de contact avec les récipients ou les ustensiles en inox (imposé par l'AFSCA) utilisés au cours du processus de récolte, stockage et mise en pot.

L'étude a également démontré qu'il n'y a pas de lien entre la pollution atmosphérique de proximité et le niveau des métaux présents dans les miels.

F. Neuville

En bref

AGENDA

20 et 21 octobre : Forum immobilier Charleroi

ANNIVERSAIRES

En octobre, nous fêtons les anniversaires de :
Annick, Carole P., Caroline, Céline, Jean-Damien, Philippe T., Sandrine, Thierry.

En Afrique du Sud, le premier aéroport vert du continent

L'aéroport sud-africain de George est unique : il est le seul du continent à fonctionner à l'énergie solaire.

Avec 2.000 panneaux photovoltaïques, cette centrale produit chaque jour jusqu'à 750 kW d'électricité, qui couvrent largement les 400 kW nécessaires à l'alimentation de l'aéroport. Le surplus bascule sur le réseau municipal.

Le bilan écologique de l'initiative est encourageant. Depuis le lancement en septembre 2015, l'aéroport a réduit ses rejets en dioxyde de carbone de 1.229 tonnes, soit l'équivalent de 103.934 litres de fuel.

Après le succès de George, l'aéroport de Kimberley , la capitale du diamant, et celui d'Upington se sont aussi récemment mis au vert.

L'aquaponie facilite l'implantation de fermes urbaines

Complémentaire des jardins partagés ou de la végétalisation des bâtiments, le concept des fermes urbaines participe au retour de la nature en ville.

L'aquaponie ne nécessitant pas de terre, il s'agit d'une culture hors sol, des fermes urbaines peuvent s'installer partout. Le parcours que l'eau réalise en circuit fermé permet une économie d'eau considérable, 80 % à 90 % par rapport à une culture en pleine terre.

Cette production locale permet des cycles courts ce qui limite les transports et donc les émissions de CO_2. L'agriculture urbaine est aussi une solution locale pour les déchets organiques, utilisés pour faire du compost.

Les belles surprises des friches industrielles

Les friches industrielles réservent souvent d'étonnantes surprises pour le photographe. Ainsi, ces fresques de grande qualité, découvertes sur le site Cuivre et Zinc, à Chênée, en cours de réhabilitation par SPAQ*u*E.
Des œuvres d'art éphémères qui disparaissent avec les bâtiments mais dont SPAQ*u*E conserve une trace dans ses archives photographiques. Photos : J.-Fr. Deliège

Editeur responsable : SPAQ*u*E - Boulevard d'Avroy 38/1 - 4000 Liège - 2016 - **Photos SPAQ*u*E :** Philippe Saenen / J.-Fr. Deliège - **Production :** SPAQ*u*E - Service de la communication externe et des relations avec la presse - **Graphisme :** Expansion

LA RESSOURCERIE : une caverne d'Ali Baba pour des occases sympas à petit prix

Vous cherchez un bibelot pour offrir à une amie passionnée de « vintage », un séchoir de marque pour remplacer celui qui vient de rendre l'âme ou une télé à écran plat pour le kot de votre fiston ? Une adresse en région liégeoise : le magasin de La Ressourcerie à Liège. Cerise sur le gâteau, l'entreprise vous débarrasse aussi de vos électroménagers usagés et de vos encombrants…

Elles s'appellent **Sofie** et **La Ressourcerie du Pays de Liège** et sont toutes deux filles d'Intradel, l'intercommunale de gestion des déchets de la province de Liège.

La première est spécialisée dans le traitement des DEEE, entendez les déchets d'équipements électriques et électroniques que vous déposez dans les parcs à conteneurs d'Intradel. Indépendamment de ceux-ci, Sofie procède elle-même à la récolte des équipements usagés auprès des détaillants de la province. L'ensemble ne représente pas moins de 6 000 tonnes par an !

La seconde s'occupe des encombrants, c'est-à-dire les meubles, jouets, livres, bibelots, métaux, plastiques, vaisselle, outils, machines, sanitaires, et plus généralement tout ce qui n'est pas déchet ménager. Sur simple demande au 04 220 20 00 (pour peu que vous soyez domicilié dans une des 22 communes reprises dans l'encadré ci-dessous), un rendez-vous sera pris avec l'équipe de collecte moyennant la remise d'une liste la plus complète possible des encombrants dont vous souhaitez vous débarrasser. Le jour dit, il ne vous restera qu'à placer ceux-ci au rez-de-chaussée de votre habitation pour faciliter la tâche de l'équipe de La Ressourcerie.

Au royaume de la récup'

Comme l'explique Michel Simon, le directeur des deux entités, celles-ci sont des sociétés coopératives à finalité sociale, mais elles fonctionnent comme des entreprises commerciales à part entière. « Nous sommes donc tenus aux mêmes obligations que toute entreprise commerciale et nos bons résultats financiers en sont d'ailleurs la preuve. Toutefois, notre objectif premier n'est pas le profit : le but consiste à créer des emplois durables pour des personnes en grandes difficultés sur le marché de l'emploi. En un mot, des demandeurs d'emploi peu ou non qualifiés qui ont, pour la plupart, épuisé les filières plus classiques, sans résultat. »

Les communes concernées

Vous pouvez faire appel à l'équipe de La Ressourcerie du Pays de Liège si vous êtes domicilié à :

Awans, Bassenge, Blégny, Braives, Burdinne, Chaudfontaine, Donceel, Faimes, Ferrières, Fexhe-le-Haut-clocher, Herve, Liège, Marchin, Olne, Oupeye, Remicourt, Seraing, Spa, Sprimont, Tinlot, Waremme et Wasseiges.

Michel Simon en compagnie d'un technicien dans l'atelier de Sofie.

© Acacia

Avec plus de cent personnes occupées, Sofie et La Ressourcerie constituent une véritable planche de salut pour la plupart des ouvriers qui y travaillent. Certains sont là depuis le lancement de Sofie en 2002, d'autres ont rejoint les rangs lors de la création de La Ressourcerie fin 2011.

Au sein de cette centaine de collaborateurs, beaucoup proviennent des ex-pays de l'Est, des anciennes républiques satellites de l'URSS, ce qui donne parfois un mélange (d) étonnant de cultures. Mais, en règle générale, les choses se passent bien et chacun apporte son expérience. Comme Alexander, un ingénieur autrefois occupé dans la flotte des sous-marins nucléaires soviétiques ou encore Rouslan, un ancien de l'industrie aéronautique.

« Certains n'ont aucune expérience, d'autres possèdent des qualifications qui n'ont pas de rapport direct avec leur travail, mais chacun apprend le métier sur le terrain, poursuit Michel Simon. Pour le reste, nous dispensons des formations techniques et des cours de langues. Certes, la sauce ne prend pas avec tout le monde et certains nous quittent rapidement. Mais à côté de cela, nous avons ici des gens courageux, motivés, des travailleurs qui font de gros efforts pour se reprendre en main après avoir connu des épreuves parfois douloureuses. Parmi eux, il y a des techniciens remarquables. »

Sofie possède en effet un atelier spécialisé dans la remise en état des appareils électriques et électroniques.

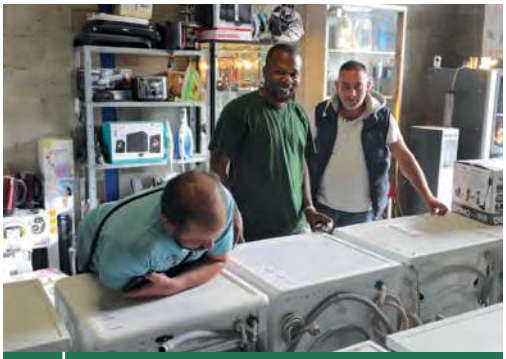

Dans le magasin d'électro de Jeneffe.

© Acacia

Lorsque ceux-ci peuvent être réutilisés, ils sont réparés dans l'atelier de la coopérative selon des procédures rigoureuses. Grâce à ce travail, séchoirs, lessiveuses, lave-vaisselle, frigos, congélateurs, télévisions et autres appareils prennent le chemin du magasin où ils sont remis sur le marché à petit prix et avec une garantie d'un an.

« Nous travaillons avec les meilleures marques d'électro-ménagers dont certaines nous aident en nous donnant du matériel, des pièces détachées ou en dispensant des formations complémentaires à nos techniciens. Et il est très valorisant d'apprendre que ces sociétés considèrent nos réparateurs comme des gens particulièrement compétents, capables de faire des miracles grâce à une ingéniosité qui a parfois disparu. »

Après réutilisation de ce qui peut l'être, les DEEE – triés en diverses fractions – sont repris par Recupel puis envoyés dans des centres de traitement adaptés comme Recydel, une société spécialisée de Wandre dans laquelle SPAQ*u*E possède des participations.

Au rayon des meubles et objets divers récupérés par La Ressourcerie, par contre, les interventions se limitent souvent à un nettoyage poussé, une retouche de couleur ou une bonne couche de cire pour les meubles un peu fatigués.

F. Gr.

En pratique...

Si vous êtes intéressé par les électroménagers et autres appareils électriques, vous pouvez les acheter au magasin de Sofie qui se trouve au numéro 25 de la chaussée verte à Jeneffe (Grâce-Hollogne). Il s'agit d'une ancienne caserne militaire actuellement en travaux et où les deux coopératives disposeront bientôt de locaux plus adaptés. Le magasin est accessible au public du lundi au vendredi de 8h30 à midi et de 12h30 à 16h00 (16h30 le lundi). Le numéro de téléphone est le 04 222 41 11 et le site web www.electrosofie.be.

Si vous êtes davantage intéressé par les meubles, bibelots, livres, etc, c'est au magasin de seconde main de La Ressourcerie que vous devrez vous rendre. Baptisé R SHOP City, celui-ci est situé au 79 du quai Saint-Léonard à Liège (à côté de Sobeltax). Inauguré en juin dernier, il est ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 13 h00 à 18h00. Pour toute question, le téléphone est le 0492 39 22 43 et le site web est le www.ressourcerieliege.be. Le R SHOP City offre également un assortiment d'électroménagers et d'appareils électriques divers, mais celui-ci est nettement plus réduit qu'à Jeneffe.

Pour les amateurs de bonnes affaires.

© Acacia